L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Rue de Chartres No 73, entre les rues Bienville et Conti. — NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 26 MARS 1882.

FEUILLETON

No 29. Commencé le 5 janvier

LA

Fille d'Auberge

PAR

ALFRED SIRVEN.

ÉPILOGUE.

Suite.

[illegible] .... au milieu de ces moments!.......

Fritz garda le silence et ne bougea pas.

[illegible]

—Mais, dans l'intérêt de M. le comte, je refuse de lui obéir.

—Ah! vermine!......

[illegible] d'impression sur le comte, furent trop [illegible] de monseigneur; et mon serviteur [illegible] le comte [illegible] bien que les émotions [illegible] ...

[illegible] le comte en fureur.

[illegible]

[illegible] les épaules de pitié.

[illegible] je te ferai châtier d'importance!......

Ça! fit le domestique [illegible] la tête, comme s'il se moquait de la menace.

La musique venait de cesser.

Deux hommes de justice, vêtus de noir, escortés de gendarmes s'avançaient vers le groupe formé par le marquis et la marquise, en habits de mariés, entourés de M. Muller, Johan, Robin et Hans.

[illegible] d'eux.

Le cercle s'était ouvert pour livrer passage [illegible] de la loi et aux gendarmes, puis il s'était aussitôt refermé.

Un des deux hommes noirs remettait un papier au juge de paix, qui se prépara à en donner lecture.

Fritz, s'adressant à son maître, haletant de colère, lui dit irrévérencieusement:

—Tenez, écoutez plutôt. Voilà M. Muller qui va lire quelque chose.

[illegible] du comte.

Un silence respectueux se fit aussitôt [illegible] que la joie avait rendus tumultueux, et M. Muller lut d'une voix claire, qui parvenait très distinctement aux oreilles du comte, l'arrêt du tribunal:

"En vertu d'un jugement du tribunal civil, jugeant en première instance, la haute demoiselle Berthe de Jailly, fille légitime de feu le général comte Otto de Remsthall et de la dame de Jailly, son épouse, en second mariage célébré à Troyes en Champagne, [illegible] en possession de l'héritage désigné dans le testament de son père, consistant en le domaine de Remsthall, avec toutes ses dépendances, et ce, nonobstant [illegible]

[illegible] du dit jugement, la [illegible] est invitée à prêter aide [illegible] requérante."

[illegible] le papier qu'il remit à [illegible] du domaine.

[illegible] madame la marquise! crièrent [illegible] paysans.

[illegible] la main du jeune [illegible] accompagnait, la marquise [illegible] ainsi à la foule:

[illegible] le marquis Bailly de Remsthall!

[illegible] monseigneur! vive monsieur le [illegible]

[illegible] les vivats retentissent [illegible] quelques instants.

[illegible] fou de rage concentrée, s'a[illegible] violence en imprimant à son [illegible] mouvements désordonnés qui [illegible] entraîner sa chute du fauteuil [illegible] Ses jambes étaient paralysées, ses bras pendaient inertes, sans quoi il eût [illegible]

Et [illegible] et sur sa face convulsée une sueur froide perlait.

[illegible] trop [illegible] ...Qu'ils viennent donc ici, [illegible] Qu'ils osent donc soutenir mon regard, ces voleurs que je ne connais pas!.... qu'ils arrivent montrer leur face, ces imposteurs, que je leur crache au visage!

Et il se démenait en soubresauts brusques, frénétiquement.

Fritz crut devoir intervenir pour [illegible] inutiles de son maître; mais il avait le courte de [illegible] considération, depuis qu'il savait qu'il ne commandait plus sur les terres de Remsthall, qu'il le traitait en enfant indocile:

—Si M. le comte ne se tient pas tranquille, je vais être forcé d'appeler les gendarmes......là!

—[illegible]...... tu es aussi de leur bande, toi! grinça le comte en sacrant de tous les jurons connus.

—Taisez vous donc, reprit le domestique impatienté, voilà M. le marquis qui va parler......

En effet, celui-ci, de la main, réclamait le silence.

Quand [illegible] fut un peu calmé:

[illegible] labeur; Nous avons éprouvé les mêmes souffrances que [illegible] Et, après tant de traverses, de misères et [illegible] la Providence nous [illegible] la considération et la fortune, dont [illegible] nous avait dépouillés, nous n'oublierons jamais que nous avons été des vôtres.

—Vive monseigneur! Vive monsieur le [illegible]

—Et d'abord, continua-t-il, nous vous [illegible] parrain de [illegible] enfant qui naîtra dans chacune [illegible]

—Vive monseigneur!

—[illegible], dit à son tour la jeune marquise, je me charge du trousseau et de la dot de toutes les jeunes ouvrières qui se marieront sur les terres de Remsthall.

—Vive madame la marquise! Vive monsieur le marquis! [illegible] des acclamations indéfiniment répétées.

[illegible]

—A la bonne heure! dit-il tout haut [illegible]

Le vieux garde forestier Robin et le [illegible] attendrissement, et baisaient avec dévotion les mains de leurs nouveaux seigneurs.

[illegible] leur [illegible] les bras et les embrassèrent.

—Mes amis, [illegible] me et moi nous vous embrassons tous d'intention, en embrassant Robin et Johan, nos [illegible]

Alors l'enthousiasme ne connut plus de bornes.

—[illegible], dit M. Muller, [illegible] à la danse et reprenez vos plaisirs [illegible]

La marquise distribua encore quelques [illegible]

[illegible] aussi quelques [illegible]

Le cercle était rompu; la musique [illegible]

[illegible] le comte [illegible]

—[illegible] sont ces gens?.... [illegible]

—Attendez, répondit Fritz, je vais [illegible]

[illegible] un instant la hauteur, il [illegible] vers Hans, le nouveau garde général [illegible] et lui fit signe de venir.

[illegible]

—Voilà M. le comte, lui dit Fritz, [illegible] "quels sont ces gens" [illegible] le [illegible] en parlant des nouveaux [illegible] de Remsthall!....

—Oui, [illegible] le comte; réponds, toi, [illegible]

Hans, [illegible] le regardant fixement [illegible] dans les yeux, répondit:

—M. le comte, il y a vingt ans, un grand seigneur [illegible] avec de l'or, à [illegible] ... Deux enfants [illegible]

—Tu mens! s'écria le comte, dont le [illegible] maintenant [illegible]

—Il y était M. le comte! [illegible] de répondre Hans, avec calme, mais en dé[illegible] bien entendre qu'il n'y avait pas de négation possible. [illegible] Fritz, il transporta le malade [illegible]

[illegible] vous pouvez les re[illegible], reprit le garde général.

[illegible] coïncidait avec la disper[illegible] de la fête, de sorte que, à un moment donné, le comte devait sûrement [illegible] les traits de ceux que l'on ne[illegible] douloureusement.

[illegible] de vie venait de [illegible] dans ses yeux. Il dardait [illegible] sur cette foule trop [illegible]

[illegible] un cri étouffé:

[illegible] Borangeld!.... Elle!....

[illegible] respectueusement l'ex[illegible] du comte:

[illegible] la marquise, sœur légitime [illegible] le comte.

—[illegible]!.... mon valet.... mon [illegible]

[illegible] le marquis Bailly de Jailly, frère [illegible] de Mme la marquise, [illegible] se découvrant.

Le [illegible] du comte s'exhala dans un cri [illegible]

La paralysie, qui avait commencé par les jambes, les bras, gagnait maintenant la langue.

Le malheureux ne pouvait plus articuler une seule parole.

Seuls, les yeux s'agitaient fébrilement, et son regard traduisait encore les [illegible] de haine et de vengeance qui [illegible]

[illegible] la voiture à bras jusqu'au château.

[illegible] chercher à se rendre compte des souffrances morales qui durent assaillir le paralytique. [illegible] de son cerveau ne lui permit [illegible] toute l'horreur [illegible] situation.

[illegible] le moindre mouvement, ne pouvant exprimer le moindre [illegible], soit du geste, soit de la voix!

[illegible] lui restaient, il est [illegible] de châtiment, pour [illegible]

[illegible] que cet état ne se[illegible] et que, dans quelques [illegible] l'entier exercice de ses facultés physiques; peut-être n'e[illegible] une pire infortune: [illegible] la cécité, par exemple, tout en conservant intacte la faculté de penser!....

Sourd, muet, aveugle et paralytique! [illegible] monstrueux, état pathologique de la machine humaine, pouvait se produire chez lui.

[illegible] pour sa tranquillité [illegible] qu'un [illegible]

[illegible] de chercher à [illegible] qui pouvait se passer dans [illegible] du comte pendant le trajet [illegible]

Au lieu de supposer que toutes les forces vitales, en se retirant des membres, [illegible] au cerveau et, s'accumulaient ainsi, augmentant l'intensité de ses perceptions,—ce qui n'a d'ailleurs jamais été positivement prouvé,—estimons au contraire que, dans un pareil état, les sensations cérébrales s'oblitèrent dans la proportion de l'atrophie que subissent les nerfs agissant sur les corps paralysés.

Christiern et Elsa, c'est-à-dire le marquis et sa femme, étaient allés promener leurs amours dans les profondeurs du parc dont Christiern connaissait de longue date tous les sites pittoresques.

Respectant leur tête-à-tête, personne ne s'était risqué à accompagner ou à suivre les nobles amoureux.

La danse avait repris, du reste, de plus belle, et tous s'en donnaient à cœur joie.

Robin et Hans conduisaient au château, pour les faire se restaurer, les deux hommes de justice et les gendarmes.

M. Muller accompagnait ses collègues, et Johan causait avec les gendarmes.

Ils étaient arrivés près de la terrasse lorsque Gottorp, essoufflé, accourut vers eux, la figure bouleversée.

—Hé! là! barbier, qu'avez-vous? interrogea M. Muller.

—Un malheur, répondit Gottorp en s'arrêtant.

—Un malheur? s'écrièrent les personnes présentes.

Un malheur, ou plutôt un accident qui a occasionné un triple malheur, répliqua le barbier en reprenant haleine.

—Parlez, parlez vite.

—Voici la chose: j'avais expédié ma dernière barbe et je mettais la dernière main à ma toilette, quand un gamin vint m'avertir qu'une voiture, avec du monde dedans, venait de rouler au bas de l'escarpement, sur la route d'Italie....

L'enfant avait vu de loin cette effroyable chute et, tout épouvanté, il implorait mon aide et mon savoir....

Le temps de prendre ma trousse, quelques linges et des médicaments, et je vole avec mon guide à l'endroit désigné....

—Eh bien! fit M. Muller.

—Trop tard!.... Il n'était plus temps.... C'était Bab!.... Nous avions pourtant couru comme des dératés. D'ailleurs, jou[illegible] arrivé plus tôt que ç'eût été la même chose.... Tous trois étaient morts sur le coup......

—Qui, tous trois? ...

—L'homme, la femme et le cheval, donc.... Pauvre bête!.... Elle valait bien deux [illegible]

—Qui?.... [illegible]

—Pas la femme, bien sûr; le cheval.

—Mais l'homme, quel homme?

—Quelle femme?

—Je ne vous l'ai donc pas dit? Borangeld et dame Babeth.

—Dieu ait leur âme! prononça Johan [illegible]

—Bah! fit Hans avec dégoût, deux mauvaises gens de moins en ce monde.

—En arrivant ici, [illegible] de demander à des domestiques du château d'atteler une voiture pour aller chercher les deux défunts et les porter au village, reprit le barbier. Je crois qu'ils se préparent. Le gamin les conduira.

Gottorp, qui avait rempli son devoir et que la mort des deux coquins ne troublait aucunement, se dirigea du côté du bal.

Chemin faisant, il croisa Fritz qui tirait la petite voiture et qui, de la tête, lui fit signe [illegible]

Sitôt que Gottorp aperçut le comte, il s'arrêta stupéfait et se découvrit respectueusement.

—Ah! voilà ce que je craignais!.... ce que j'avais [illegible]

—Pourquoi [illegible] Il ne [illegible] le valet en enfonçant du poing sa casquette sur sa tête et en [illegible]

"Il ne peut plus remuer!" cela voulait dire: il ne peut plus nuire à personne; il n'est plus à craindre; donc il est inutile de lui faire salut ou révérence.

Tels étaient les sentiments ressentis que la brutalité, la violence et l'immoralité du comte avaient mis au cœur de ses domestiques et des gens du village!

Son infortune ne touchait personne; en revanche, tout le monde était heureux du bonheur survenu au fier Christiern et à la vertueuse Elsa.

FIN.

Librairie française.—M. E. Bilicot, successeur de Eberl & Cie., 59, Chartres, [illegible] [illegible]

Vêtements de printemps.—[illegible] M. Léon Godchaux [illegible] [illegible] M. Godchaux, rue du Canal Nos 31 et 33, et aller en [illegible]

Dialogue saisi:

—Vous sortez de la question!

—C'est bien plutôt vous.

—Ah! ma, je n'y suis plus. Quel est le sujet de notre discussion?

—Ma foi, je n'en sais rien.

—Et puis...., c'est égal, nous y revien[illegible]

COURRIER DE PARIS.

Paris est en train de découvrir que le premier acte de *Lohengrin* est un chef-d'œuvre. Il n'y a guère que [illegible] que nous le savions; il y a quelque chose comme quinze ans au moins que le brave Pasdeloup fait entendre des fragments de *Lohengrin* aux Concerts populaires; comme il a été pendant dix ans à peu près seul à sauver Berlioz de l'oubli. Mais à Paris, l'essentiel est de s'emparer d'une idée à l'heure voulue. Voilà quinze ans qu'un public en délire *trisse* le prélude de *Lohengrin* toutes les fois qu'on l'exécute au Cirque d'hiver. La marche, dite religieuse, du deuxième acte, a, de tout temps, excité des transports chez M. Pasdeloup. Avec une ténacité incroyable, Pasdeloup n'a cessé de faire connaître l'œuvre de Wagner; c'est M. Lamoureux qui en profite au Château-d'Eau. Le tapage qui s'est fait autour des représentations de *Lohengrin* au Théâtre des Nations, la presse qui s'est engagée entre l'impresario allemand et M. Lamoureux, ont fait plus de bien à l'œuvre de Wagner que les applaudissements qui, pendant vingt ans, en ont salué les fragments au Cirque d'hiver. Il n'y a pas à dire: tout Parisien qui se respecte doit maintenant avoir entendu le premier acte de *Lohengrin* et la chanson *Qui[illegible]*, si délicieusement interprétée par Judic dans *Lili*, quoique ces deux œuvres d'art n'aient pas le moindre rapport.

Ce premier acte de *Lohengrin* est, en effet, un chef-d'œuvre, il faut qu'on se presse [illegible] tellement au deuxième acte, d'une longueur désespérante, et il arrive au spectateur ce qui m'est arrivé à moi-même, à savoir qu'après avoir bissé la fameuse marche religieuse dans tous les concerts, j'en ai subi le plus profond ennui au théâtre. Mais enfin, c'est une œuvre de femme d'avant l'accident qui est arrivé à Richard Wagner. On sait que, sur le tard, il a renié toutes les belles partitions de jadis pour se livrer à la pratique de théories impossibles à réaliser dans l'opéra, dont il s'est proclamé le naturaliste; dans la tétralogie, ses personnages ne chantent plus; ils causent de leurs petites affaires avec accompagnement d'orchestre.

* * *

Ce qui est absolument incompréhensible chez Wagner, c'est l'abîme qui sépare ses théories de son œuvre. Toutes ses brochures proclament l'avènement du naturalisme musical au théâtre, et il choisit tous ses sujets d'opéra dans le surnaturel. *Lohengrin*, *Tannhauser*, le *Vaisseau Fantôme*, trois légendes; les quatre opéras de la tétralogie, sont tous du domaine de la féerie; il n'admet pas les duos, trios et quatuors de l'opéra, sous prétexte que, dans la vie, plusieurs personnages ne parlent pas à la fois et ne dansent pas la même chose. Et, cependant, sous prétexte de naturalisme, il fait chanter les oiseaux dans *Siegfried*, un dragon dans la *Walkyrie*. Son œuvre est remplie d'un bout à l'autre de dieux, de sorcières, de sirènes. Le *Lohengrin* est un être surnaturel, aussi de talisman; le Tannhauser nous conduit dans la grotte de Vénus, avec son cortège de bacchantes; les *Niebelungen* sont remplis de gnômes, de [illegible] et de [illegible], d'amazones qui chevauchent dans les airs; en un mot, de tout l'attirail de la féerie.

Mais, quoi qu'il en soit, Richard Wagner est une force incontestable; ses théories sont absurdes, ses livrets, sont le plus souvent ridicules, mais le musicien, le symphoniste surtout, occupe la première place de ce temps. Ce n'est pas ici la place de passer cette œuvre considérable en revue et ce n'est d'ailleurs pas ma tâche dans ce journal; mais je connais l'œuvre de Wagner sur le bout des doigts et un intérêt artistique de premier ordre s'attache à toutes ses productions. Il y a six ans, j'étais à Bayreuth, pour entendre sa tétralogie, et j'ai déjà mes deux places pour les représentations de son *Parcival*, au mois de juillet. L'homme est méprisable à bien des égards, je le veux bien, mais l'artiste commande le respect, c'est certain.

* * *

Richard Wagner a eu une heure de folie, c'est quand il écrivit contre Paris terrassé l'ignoble pamphlet dont Paris lui garde une si profonde rancune qu'il conviendra encore bien de l'eau sous les ponts avant qu'on ne puisse jouer une de ses œuvres sur un théâtre français. Ce n'est peut-être pas un malheur pour la situation de Wagner en France; le concerts qui jouent des fragments servent mieux la renommée du compositeur que ne le ferait une représentation où il faut prendre l'œuvre en bloc avec ses longueurs désespérantes; de plus, un public français ne prendra pas facilement goût aux livrets de Wagner; toutes ces légendes qui sont populaires en Allemagne et que le public retrouve avec plaisir à la scène, n'intéressent pas un public français. Et puis, il y a une considération d'un caractère particulier et qui prime toutes les autres. Richard Wagner a écrit contre Paris un pamphlet moins abominable par sa teneur que par le moment qu'il a choisi pour le publier, alors que la grande ville semblait terrassée à jamais! C'était d'une âme basse, et Paris ne l'oubliera pas de sitôt. Il faut arriver de Leipzig pour penser que les représentations de *Lohengrin* soient encore possibles en ce moment. L'impresario qui a rêvé cela est venu me voir pour me demander mon avis, et c'est moi qui lui ai conseillé de faire le deuil des quinze mille francs qu'il avait déjà comptés à M. Muller, et d'emporter chez lui les costumes et les décors qu'il avait déjà commandés. Maintenant cet industriel cherche à rattraper ses quinze mille francs sur le dos de M. Lamoureux; ceci regarde les tribunaux.

Mais il est une autre question sur laquelle il importe d'insister, c'est la question d'art. Voilà le *Lohengrin* devenu un événement artistique pour Paris et que nous le veuillions ou non, Richard Wagner force les portes de la ville avec son art. Encore un coup, je ne cherche pas à défendre l'homme que je méprise plus que vous ne le faites, car mieux que vous je sais ce qu'il vaut: Wagner, n'est certes pas ce qu'on appelle un caractère, ni dans sa carrière d'artiste, ni dans sa vie privée. Le jour, où, sans provocation, il insulta Paris dans un immonde pamphlet, Wagner fut tout à fait un malhonnête homme; car on ne choisit pas pour se venger, l'heure où l'adversaire est à terre, sans désemparer à l'évidence qu'on a perdu tout droit à un respect quelconque.

* * *

Mais en ceci Wagner n'était pas le seul [illegible] qui aurait pu se croire [illegible] à Paris [illegible]. Les trois séjours de Richard Wagner à Paris, sont peut-être les [illegible] plus douloureuses de sa vie. On ne peut [illegible] pas lui demander de la tendresse pour Paris qui, nos souvenirs n'a [illegible] rien fait pour le compositeur, mais qui l'a conspué.

Il ne faut pas parler de la première [illegible] quand l'ancien barricadier avait fui de Dresde devant les soldats prussiens appelés au secours par le roi de Saxe. L'empereur Guillaume ne l'a jamais pardonné à Wagner, malgré sa soumission aux idées monarchiques, malgré la marche dont il a salué le nouvel Empereur. En place de directeur général de la musique, vacante depuis la mort de Meyerbeer, ne sera jamais à Wagner, quoiqu'il en ait le plus ardent désir, et en dépit des influences des personnages les mieux accrédités à la cour; l'Empereur n'a pas plus consenti à donner une décoration à Richard Wagner; à toutes ces sollicitations, le vieux guerrier a toujours répondu:

—Non, cet homme peut avoir du génie, mais il a tiré sur mes soldats.

C'est après l'insurrection de Dresde que Wagner fit son premier séjour à Paris; le proscrit demanda l'hospitalité à la France. Cela aurait dû être assez pour engager sa reconnaissance, je le veux bien. Mais on oublie trop les grandes déceptions qui l'attendaient à Paris plus tard. De ce premier voyage, pas grand chose à dire; il vécut à Paris misérablement; cet artiste, pour vivre, était forcé de réduire pour piano les partitions des autres. Cela ne nous regarde pas, c'est l'histoire commune. Passons.

* * *

[illegible] la seconde étape. Le journaliste [illegible] [illegible] de Wagner à Paris! Cela a été [illegible]

Allemandes avaient déjà acclamé le *Lohengrin* et le *Tannhauser*, ces deux œuvres si vraiment puissantes de Richard Wagner en pleine possession de son génie. Cette fois, il comptait prendre rang à Paris; à défaut d'un théâtre qui lui accordât l'hospitalité, il loua la salle des Italiens; il réunit un orchestre, des chœurs et le voici au pupitre conduisant lui-même les fragments de ses œuvres. Il faut se reporter dans la pensée à ces soirées pour deviner ce que cet artiste a dû souffrir. Le premier acte de *Lohengrin* que le public en délire acclame maintenant, passa inaperçu; quelques critiques voulurent bien affirmer qu'à travers toutes les confusions, on distinguait quelque chose qui ressemblait à peu près à du talent. Fiorentino, qui tenait alors le sceptre de la critique musicale, railla le physique du compositeur. Il disait à peu près ceci: "Deux fées se sont assises au berceau de cet homme; la fée de l'Harmonie lui donna ce beau front développé, et la fée de la Mélodie, prévoyant le mal que lui ferait cet enfant, s'est assise sur son visage et lui a aplati le nez."

Le lendemain tout Paris répéta la boutade et Richard Wagner était jugé. Avec ce même *Lohengrin* qui, maintenant, fait la fortune des concerts du Château-d'Eau, Richard Wagner se ruina. Il quitta Paris endetté jusqu'au cou, découragé, désespéré, la mort dans l'âme; il avait tenu à plaire à Paris et on l'avait mis à la porte; il était venu demander la consécration de son talent, et Paris le bafouait. Et c'était pourtant ce même *Lohengrin* qu'il fit entendre alors aux Italiens avec sa propre direction, avec toutes les notes de la partition; [illegible] cette œuvre de ses entrailles que le novateur affolé d'aujourd'hui renie ténébreusement et qui demeurera sa plus pure gloire devant la postérité; c'était ce même *Lohengrin* qui, chaque dimanche, fait salle comble aux concerts du Château-d'Eau et qui se jouait aux Italiens devant un public ennuyé et devant une critique indifférente.

* * *

Dieu sait, si j'aime Paris, auquel je dois le peu que je suis, mais je ne descendrai pas dans ma reconnaissance, si profonde qu'elle soit, jusqu'à la platitude. Non, Paris n'a rien fait pour Wagner! Au contraire, c'est de Paris que lui sont venues ses plus amères déceptions. Malgré l'échec aux Italiens, cet artiste qu'on acclame aujourd'hui ne se tint pas pour battu; il avait au fond du cœur une passion malheureuse pour Paris; son rêve était d'être mis à son plan par Paris. Enfin, l'Opéra monta son *Tannhauser* qui tout simplement contient une douzaine de pages qui suffiraient, au besoin, à la gloire d'un homme. Mais on était alors au début de l'opposition qui grondait contre l'Empire. Quelle belle occasion de faire sentir au gouvernement qu'il était atteint d'impopularité! L'entourage de Richard Wagner, les histoires qu'on colportait sur ses exigences, lui firent beaucoup de tort. Mais ce fut surtout l'opposition à l'Empire qui déchaîna contre le compositeur la ville et la campagne. L'heure avait sonné de donner une leçon au gouvernement; on la donna au dépens de l'artiste qu'il patronnait.

Les trois soirées du *Tannhauser* à l'Opéra demeurent un scandale attristant. Vous n'y étiez pas, mais moi j'ai assisté à tout cela. Les jeunes gens de l'époque, qui ne savaient pas une seule note de l'œuvre de Wagner, se munirent de sifflets avant d'aller à l'Opéra. On siffla cette gigantesque ouverture qui maintenant fait les délices des concerts; on siffla le septuor de la chasse, un chef-d'œuvre. On se tordait de rire devant le chœur des Pèlerins et on ne prêtait pas la moindre attention à la romance de l'Etoile que Faure, tout dernièrement, a dite aux Concerts populaires avec un tel succès, qu'à la fin, le cirque a failli s'écrouler sous les bravos.

Et n'oubliez pas que, cette fois, le soufflet fut d'autant plus cruel qu'il tombait sur la joue d'un artiste déjà parvenu au comble de sa gloire, acclamé partout, accepté partout comme un grandissime maître et que Paris siffla comme le dernier des cabotins. Ma foi, si au lendemain de telles déceptions et de si grandes douleurs, Wagner avait publié son pamphlet contre Paris, qui eût pu lui en faire un crime? Ce qui est bien condamnable chez l'artiste, n'est pas d'avoir écrit cette brochure, mais d'avoir choisi, pour la publier, l'heure où la grande ville, blessée à mort, perdait tout son sang. Oui, ceci a été une complète mauvaise action, mais dans un autre ordre d'idées, le jour où Paris a sifflé le *Tannhauser* par haine de l'Empire, il n'a lui-même pas été à la hauteur de ce qu'on appelle sa mission civilisatrice.

ALBERT WOLFF.

(*Dans le Figaro.*)

ALIMENTATION.

Manière élégante de dresser un plat de pommes au riz. — "Il ne suffit pas qu'un mets soit savoureux, il faut encore qu'il réjouisse la vue. Quand les yeux sont contents, le palais est à moitié séduit". (Latartine. *Méditations gastronomiques*). Donc: étant donnés, d'une part, du riz cuit au lait avec du beurre, sucre, vanille ou zeste de citron, et d'autre part, de belles pommes (celles de Calville sont justement préférées), pelées, vidées et cuites entières dans un sirop léger, on étale une couche de riz au fond d'un plat et sur cette couche on arrange cinq pommes en couronne. On comble avec du riz l'espace vide existant entre les fruits et sur cette seconde assise on dresse quatre autres pommes. On en dresse trois sur la troisième couche de riz, enfin on donne la plus belle pour couronnement à l'édifice. On met ensuite de la confiture de groseille dans le trou de chaque pomme et on le bouche avec une cerise confite; on arrose le tout avec du sirop de cuisson, et on termine en masquant les interstices au moyen de losanges d'angélique simulant des feuilles. On peut décorer le tour du plat avec des boulettes ou des petits cylindres de riz, surmontés d'une cerise confite.

Le "*femme du monde*", qui ne peut se consoler du départ de son ami Gouguard, met du sel dans son encre.—"Le nouveau ministère, dit-elle, promets plus de beurre que de pain. Tiendra-t-il sa promesse? moi, je pense que s'il nous donne quelque chose, ce sera tout au plus un peu de mirabeaux. Voici une recette pour l'occasion: *Petits gâteaux frits dans le saindoux.* Mêlez et pétrissez ensemble une demi-livre de farine, 50 grammes de beurre, 4 jaunes d'œufs, un grain de sel, un peu de cannelle pilée et une demi tasse de crème. De la pâte qui en résulte et qui doit être assez ferme pour être roulée, faites une abaisse de l'épaisseur du dos d'un fort couteau. Découpez-en rubans de la longueur et de la largeur de l'index, dont vous ferez des anneaux en en réunissant les extrémités. Faites frire dans du saindoux; laissez refroidir, saupoudrez de sucre et de cannelle et servez avec le thé."

"Pelez, coupez en morceaux et faites cuire dans de l'eau légèrement salée une douzaine de grosses pommes de terre,—dit la femme du monde à ses disciples. —Lorsqu'elles seront cuites, faites les bien égoutter. Mettez-les ensuite dans une casserole, écrasez-les avec une cuillère de bois, ajoutez un quart de beurre, trois œufs entiers et tournez la purée jusqu'à ce qu'elle devienne solide. Passez la alors au tamis et laissez refroidir. Mouillez-la enfin avec de la crème, sucrez à volonté et formez-en des boulettes de la taille d'une grosse noix. Trempez vos boulettes dans des œufs battus, faites les frire au beurre et vous pourrez vous vanter d'avoir mangé quelque chose de bon. Par exemple je veux être tuée si je sais pourquoi on appelle cette préparation: pommes de terre *des six barriques*".—Le fait est, ô femme du monde, qu'il vaudrait mieux dire: *des sybarites*.

M. et Mme Elie, connus de si longue date et si favorablement des musiciens de cette ville, sont, maintenant, au temple de M. Philip Werlein, marchand de pianos et de musique, 135 rue du Canal, où seront heureux de se rendre aux demandes de leurs anciens clients. [illegible]

Athénée Louisianais.

CONCOURS LITTERAIRE DE 1881.

Salle Grunewald, Dimanche, 26 mars 1882, à une heure de l'après-midi.

PROGRAMME

Première Partie.

Concours des Ecoliers proposé par un groupe de Français de cette ville, et présentation de médailles offertes par eux.

1—Réveil de la Louisiane, paroles de M. L. Placide Canonge, musique de M. le professeur G. Curto. ....Orphéon Français. Directeurs musicaux, MM. Rossi et Valliet.

2—Allocution du Président.

3—{ Lettre d'un groupe de Français } { Rapport du comité d'examen ....} ....Dr G Devron

4—Le Jeune Artiste, opéra des Caprices, piano ....F Vinvant Elève de M. le Prof. W. Rolling.

5—Lecture du manuscrit de la jeune élève ayant remporté le prix..Dr J G Havé

6—Lecture du manuscrit du jeune élève ayant remporté le prix ....James S Hosmer

7—Présentation des médailles ....Dr Sabin Martin

Seconde Partie

CONCOURS ANNUEL

1—Berceuse, paroles de M George Dessommes, musique de M G D'Aquin.. Mme D'Aquin

2—Rapport du Comité d'examen ....M Alcée Fortier

3—Home, Sweet Home, Smith ....Mlle Marie Wannack

4—Lecture du manuscrit d'homme ....Dr Alfred Mercier

5—Présentation de la médaille ....Dr Sabin Martin

6—Chant du Tigre......Mlle V Brieugne Accompagnement, Mlle Cler.

7—Le Pré aux Clercs, violon ....Mlle Marie Wannack Accompagnement, Mlle Lucie Testard.

8—Lecture du manuscrit de femme ....Dr J J Castellanos

9—Présentation de la médaille ....Dr S Martin

10—Chœur des Pèlerins. Verdi ....Orphéon Français

COMITÉ DE RÉCEPTION:

MM. Alcée Fortier, James S Hosmer, Geo L O'Connell, J B Buchanan, J L Barnett, F B Poupart, B S Rosen.

Les portes seront ouvertes à midi. On commencera à une heure précise.

Liste complète des navires dans le Port de la Nlle-Orléans [illegible]

STEAMERS. [illegible]

NAVIRES. [illegible]

BARQUES. [illegible]

GOELETTES. [illegible]

LISTE DE NAVIRES

En partance pour la Nouvelle-Orléans

[illegible]

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No. 104 rue du Canal.

Vingt-Septième Etat Annuel.

Conformément aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1881, y compris les primes non acquises de l'année précédente—

Risques de feu	$265,530 92	
Risques maritimes	26,455 71	
Risques de rivières	26,515 00	
Moins primes non acquises	34,003 00	
Primes nettes 31 mai 1881		$224,503 49
PERTES PAYEES—		
Sur risques de feu	$54,282 80	
Sur risques maritimes	5,182 37	
Sur risques de rivières	6,931 56	
Taxes et dépenses, moins intérêt	25,233 87	
Réassurances et primes remboursées	16,943 41	108,574 00
Profits		$125,928 4[illegible]

La compagnie a l'actif suivant:

Propriété foncière	$228,989 00
Bons de ville ($42,650)	12,000 00
Actions de banques, de chemins de fer et autres	71,687 12
Billets garantis par hypothèques ou nantissement	145,853 09
1442 actions de la compagnie des Water Works de la Nlle-Orléans	46,215 00
Billets à recevoir	59,802 56
Primes en voie de collection	35,235 25
Scrip de ville ($8,279 30)	2,000 00
Jugements sur billets hypothécaires	7,200 00
Argent en caisse	78,571 72
	$687,546 23

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

P. FOURCHY, Président.

G. W. NOTT, Secrétaire

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans. Signé et assermenté devant moi ce 11ème jour de juin 1881.

MICHEL V. DEJEAN, Notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue ce 11 juin 1881, il a été résolu de déclarer un dividende en argent de 25 pour cent sur les primes nettes participantes pour l'année échue le 31 mai 1881 payable le troisième lundi de juillet prochain.

Dix pour cent d'intérêt sur le fond capital pour l'année expirant le 31 mai 1881, sont payable [illegible]

DIRECTEURS:

P. Maspero, J. J. Fernandez, Paul Fourchy, John Geddes, John R. Lallande, D. Fatjo, Edward Toby, D. A. Chaffraix, M. W. Smith, Chas. Lafitte, R. W. Taylor.

Etat Annuel de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

Pour l'année expirant le 31 décembre 1881.

Primes sur les incendies	$283,620 68	
Primes maritimes	73,924 07	
Primes de rivières	22,776 02	
		$392,320 77
Plus, primes acquises de l'année dernière		102,601 26
		$494,922 03
A déduire—Primes non acquises	$87,983 10	
Primes remboursées	22,213 78	
Réassurances	22,012 35	
		131,209 23
Primes nettes acquises		$363,712 80
A ajouter—Intérêts, loyer et sauvetage	$36,465 98	
Profits accumulés	114,369 89	
		150,835 87
		$512,548 67
A déduire pertes payées—Feu	$119,457 82	
Marine	33,048 15	
Rivière	31,169 95	
		$183,675 92
Réduction, commissions d'agence, taxes, salaires, Board of Underwriters, dépenses générales	124,299 77	
Dividende semestriel de juillet 1881	25,000 00	
Dividende semestriel de décembre 1881	25,000 00	
		357,975 29
		$155,573 38
A déduire—Réclamations réglées et dues	$11,625 83	
Réclamations non réglées	21,300 00	
Réclamations contestées	7,300 00	
Réclamations non acceptées	5,000 00	
		45,225 83
Surplus net		$110,347 55

La Compagnie possède l'actif suivant: [illegible]

Fonds capital	$500,000 00
Réserve pour réassurance	87,[illegible] 10
Dividendes non réclamés	4,904 77
Dû par d'autres compagnies pour réassurance	1,741 03
Dividende pour décembre 1881	25,000 00
Réclamations comme ci-dessus	45,225 83
Surplus en réserve	110,347 55
	$774,712 28

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 13 janvier 1882.

JAS. FAHEY, Notaire.

[illegible]

A. SCHREIBER, ANT. CARRIERE, W. A. BELL, H. GALLY.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 12 janvier 1882, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semi-annuel de cinq pour cent sur le fonds capital aux actionnaires [illegible]

Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1882.

—DIRECTEURS—

JULES ALDIGÉ, H. GALLY, THEO. BRIERRE, CHAS. LAFITTE, W. A. BELL, PIERRE POUTZ, ANT. CARRIERE, A. SCHREIBER, CHAS. T. DUGAZON, CHAS. E. SCHMIDT, A. FATJO, JULES TUYES.

ASSURANCES.

LIVERPOOL and LONDON and GLOBE INSURANCE COMPANY.

Département du Sud. Bureau: coin Carondelet et Gravier.

Le capital de cette Compagnie est de DIX MILLIONS DE DOLLARS, auquel doit s'ajouter la responsabilité illimitée des propriétaires.

Etat de situation de la Compagnie, 1er Janvier 1881:

Actif brut provenant des incendies	$12,167,538 [illegible]
Passif sur les incendies, y compris le capital payé	5,875,957 64
Excédent net	$5,291,580 90

Etat de situation de la succursale des E.-U. 1er juillet 1881.

Actif	$4,592,248 18
Passif	2,550,166 52
Excédent	2,042,081 66

On sollicite des assurances pour risques de toutes sortes. Le Bureau des Directeurs, est pleinement autorisé à régler et payer toutes les pertes survenant en cette ville, ce qui place la Compagnie sur un pied d'égalité avec les compagnies locales, opérant en vertu de chartes conférées par les lois de l'Etat.

Bureau de Directeurs.

J. F. SCHRODER, Esq., Chairman, de la maison L. Christ & Co.

NEWTON BUCKNER, Esq., de la maison Buck[illegible]

PERRY FOGHENT, Esq., de la maison Hagan & Lallande.

PETER ANDERSON, Esq., de la maison Anderson & Simpson.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident.

JULES P. ROUX, Assistant Secrétaire Résident.

CLARENCE F. LOW, sous-assistant secrétaire Résident.

Nlle-Orléans, 20 octobre 1881.

Merchants' Mutual Insurance Company, of New Orleans.

104 Canal street.

TWENTY-SEVENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1881, including unearned premiums of the previous year—

On Fire Risks	$265,530 92	
On Marine Risks	26,455 71	
On River Risks	26,515 00	
Total Premiums	$318,501 42	
Less Unearned Premiums	34,003 00	
Net Earned Premiums May 31, 1881		$224,503 49
Losses paid—		
On fire risks	$54,282 80	
On marine risks	5,182 37	
On river risks	6,931 56	
Taxes and expenses less interest	25,233 87	
Reinsurances and return premiums	16,943 41	
		108,574 00
Profit		$125,928 49

The Company has the following Assets:

Real Estate (market value)	$228,989 00
City Bonds ($42,650)	12,000 00
Bank, railroad and other Stocks	71,687 12
Notes secured by mortgage and pledge	145,853 09
772 shares New Orleans Water Works Co.	46,215 00
Bills receivable	59,802 56
Premiums in course of collection	35,235 25
City Time ($8,279 30)	2,000 00
Judgments	7,200 00
Cash on hand	78,571 72
	$687,546 23

The above Statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

PAUL FOURCHY, President.

G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me the 11th day of June, 1881.

MICHEL V. DEJEAN, N. P.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 11th day of June 1881, it was resolved to declare a cash dividend of 25 per cent on the net earned participating premiums for the year ending 31st May 1881, payable on the third Monday of July next.

Ten per cent interest on the capital stock for the year ending 31st May, 1881, is payable on demand.

Directors.

P. MASPERO, J. J. FERNANDEZ, PAUL FOURCHY, JOHN GEDDES, JNO. R. LALLANDE, D. FATJO, EDWARD TOBY, D. A. CHAFFRAIX, M. W. SMITH, CHS. LAFITTE, R. W TAYLOR.

Dr. J. B. PEREZ,

Médecin et chirurgien d'une expérience de 25 ans dans le traitement et la guérison de tous les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES,

et des maux provenant des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. [illegible] NATURE PRIVEE, traitée sans l'usage du mercure ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties et remèdes fournis. [illegible]

Les maladies de femmes, suspension, rétention et toutes les irrégularités PROMPTEMENT GUERIES. Le FEMALE REGULATING ELIXIR du Dr Perez N'ECHOUE JAMAIS. On ne peut l'avoir qu'à son bureau. Consultations strictement confidentielles et prix raisonnables. Cabinet No 6 rue Sud Rempart, près la rue du Canal, Nlle-Orléans. 16 sept. 81—1 an.

Santé c'est Fortune!

TRAITEMENT DU Dr. E. C. WEST pour les nerfs et le cerveau: un spécifique pour l'Hystérie, la Torpeur, les Convulsions, les Migraines nerveuses, Affaiblissement des facultés intellectuelles, Perte de mémoire, Spermatorrhée, Impotence, Emissions involontaires, Vieillesse prématurée causée par un excès de travail, Abus de soi-même, Excès qui amènent à la misère, à la débilité et à la mort. Une boîte guérira tout cas récent. Chaque boîte contient le traitement d'un mois. Une piastre la boîte ou six boîtes pour cinq piastres; envoi transmis par la malle, payé d'avance sur reçu du prix. Nous garantissons la cure de tout cas par l'usage de six boîtes. A chaque personne nous transmettrons une commande pour six boîtes, faisant accompagner cette commande de la somme de cinq piastres, nous enverrons une garantie écrite de lui rembourser l'argent si le traitement ne résulte pas en la cure promise. Garanties données par F. FREDERICKSON, droguiste en gros et au détail, 139 rue du Canal, Nlle-Orléans, Lne. Les ordres transmis par la malle seront promptement exécutés.

2 avril 1an—Dim.Mar.Jeu

BODLEY BROTHERS

ONT l'assortiment le plus complet de wagons à coton, charrettes à 2 et 4 mulets, charrettes à bœufs, etc, pour logs, wagons à coton, charrettes à bagage, charrettes pour fermes, charrettes à riz, petites charrettes de toutes dimensions, rais, jantes, brancards, colliers de chevaux, matériaux pour voiture, graisse pour essieux, moyeux. Nous appelons l'attention sur nos essieux durcis, nos moyeux forgés à froid; les ferrements extra destinés à nos charrettes et wagons, lesquels sont fabriqués dans nos propres usines, à Wheeling, W. Va., avec des matériaux supérieurs et par de très habiles ouvriers. Nous garantissons tout, ne craignons aucune concurrence et répondons aux plus fortes demandes.

Dépôt 18 et 20 rue Union.

5 mai 1881—1an

Avis aux Contribuables.

Bureau No 28, Passage de la Bourse.

LE soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat, à un escompte très avantageux pour les intéressés. Il réglera également toutes les licences d'Etat à un escompte libéral.

JOHN T. DUFOUR.

No 28 Passage de la Bourse.

L. EECKELAERS, BRUXELLES

SAVON DE TOILETTE.

La fabrication des savons de toilette est une des industries les plus importantes à près de longues recherches et des études persévérantes, M. Eeckelaers a réussi à découvrir un nouveau système de fabrication d'une supériorité incontestable sur les méthodes suivies jusqu'à ce jour.

Les parfums les plus suaves, les plantes les plus riches en arômes, les baumes les plus exquis sont mis à contribution pour donner à ces savons, déjà exceptionnels par la fabrication, une valeur nouvelle par leurs propriétés cosmétiques et émollientes.

Comme qualité, ces savons sont de beaucoup supérieurs aux savons américains, la différence de prix est très peu sensible.

Agents généraux pour les Etats-Unis: MM. E. Fougera & Cie, 30 North William street, N. Y. En vente dans toutes les pharmacies, et dans tous les magasins d'articles de fantaisie.

ANNONCES PARISIENNES

M. H. GALLARDET, 8, passage Saulnier, à Paris, est seul fermier de nos annonces parisiennes. C'est à M. H. GALLARDET par conséquent que doivent s'adresser messieurs les annonceurs, notamment pour les spécialités de Pharmacie, Droguerie, Parfumerie, etc.

Aucune annonce rentrant directement ou indirectement dans ces diverses catégories ne pourrait être acceptée par nous en dehors de M. H. GALLARDET.

ARSÉNIATE D'OR

Dynamisé du Dr ADDISON

Le plus ÉNERGIQUE et le PLUS ACTIF des RECONSTITUTIFS.

On ne connaît pas de substance médicamenteuse qui ait donné des résultats aussi surprenants et décisifs. Elle est sans contredit le premier et le plus énergique de tous les reconstituants.

Les sommités médicales de tous les pays du monde, ont constaté et affirmé la puissance curative extraordinaire qu'elle possède. L'ARSENIATE D'OR DYNAMISE du Dr ADDISSON est le véritable remède souverain pour *toutes les affections du système nerveux* pour rebelles qu'elles soient. Il a des propriétés toniques qui rend infiniment supérieure au fer dans les cas de *Chlorose et Anémie*. L'Arséniate d'or dynamisé exerce une influence extrêmement favorable dans les affections chroniques des poumons. Son action curative est certaine dans les cas d'ulcères de *caractère malin, maladies de la peau et du lupus.*

Exiger sur tous les flacons la marque de [signature]

DÉPOT GÉNÉRAL A PARIS: Pharmacie GELIN, 38, rue Rochechouart

A la Nouvelle-Orléans: MM. RIVET-MARCEL MAMAN, HART Cie CARROUCHE et dans toutes les pharmacies.

Exposition Universelle Paris 1878

GRANDE MÉDAILLE D'OR

Pour la pureté des produits.

Fabrique Spéciale de PRODUITS CHIMIQUES POUR LA PHARMACIE ET LA PHOTOGRAPHIE

Sulfate de Quinine pur (3 médailles)

Salicylate de Soude et Acide Salicylique

POULENC & WITTMANN

Paris — 3, rue Neuve-Saint-Merri, 7 — Paris

Nouvelle-Orléans: CARROUCHE; RIVET.

GOUTTES RÉGÉNÉRATRICES

DU Docteur Samuel THOMPSON

Ces GOUTTES possèdent une puissance reconstituante telle qu'elles figurent au premier rang parmi les découvertes de la science moderne.

Elles rendent entièrement et augmentent considérablement les forces perdues soit à la suite de longues maladies ou d'excès de jeunesse.

C'est surtout dans les pays chauds que les gouttes régénératrices sont appelées à apporter d'inappréciables services, rendant à l'homme sa puissance et sa virilité et contribuant à augmenter la force et développer la beauté de la race humaine.

Exiger sur tous les flacons la marque de [signature]

DÉPOT GÉNÉRAL A PARIS: Pharmacie GELIN, 38, rue Rochechouart

A la Nouvelle-Orléans: MM. RIVET-MARCEL MAMAN, HART Cie CARROUCHE et dans toutes les pharmacies.

GUÉRISON PROMPTE ET RADICALE

de toutes les Affections de la Poitrine et de la Gorge

PAR LE

SILPHIUM Cyrenaicum

dont les propriétés exceptionnelles viennent encore d'être proclamées devant l'Académie de Rome, par le Dr LANZI, qui conclut dans son rapport, que le Silphium est destiné à prendre place parmi les remèdes les plus efficaces, dans la cure des maladies chroniques de l'appareil respiratoire: Rhumes, Bronchites, Catarrhes, Phthisies, Laryngites, Angine, Croup, Fatigue de la Voix, etc., etc.

DEROSE et DEFFÈS, seuls propriétaires et préparateurs, 2, rue Drouot, Paris.

Nouvelle-Orléans: RIVET; CARROUCHE; MARCEL MAMAN.

Salicylate de Soude Schlumberger

Chimiste à Paris, 26, rue Bergère.

SEUL REMÈDE INFAILLIBLE CONTRE LES DOULEURS NÉVRALGIQUES LA GOUTTE & LES RHUMATISMES AIGUS & CHRONIQUES

Le rapport fait à l'Académie de Médecine de Paris, par les sommités médicales, constate 95 0/0 de guérison en 3 jours et souvent en 24 heures.

LE SALICYLATE DE LITHINE

Agit plus énergiquement dans les cas de GOUTTE AIGUE et de la GRAVELLE.

LES PASTILLES SALICYLÉES

Recommandées contre les Affections de la Gorge et des Bronches, et spécialement pour guérir les Aphtes et le Croup.

LE VIN SALICYLÉ

Tonique antiseptique efficace pour les tempéraments faibles et fiévreux.

Dépôts: Nouvelle-Orléans: MM. RIVET et CARROUCHE, droguistes.

PRIX MONTYON décerné par l'INSTITUT DE FRANCE

PHÉNOL-BOBŒUF

ANTI-ÉPIDÉMIQUE, ANTI-PUTRIDE, ANTI-HÉMORRHAGIQUE, INSECTICIDE

Guérissant promptement Blessures, Coupures, Brûlures, Engelures, Piqûres et Morsures venimeuses.

DÉSINFECTANT HYGIÉNIQUE

Préservatif précieux contre toutes les maladies contagieuses telles que: Choléra, Typhus, Fièvre jaune, Fièvre typhoïde, etc.

NOTA: Le mode d'emploi est indiqué sur chaque flacon.

Avis important: Se défier des contrefaçons, exiger la signature et l'étiquette rouge apposée sur chaque flacon.

VENTE EN GROS: 7, rue Coq-Héron, Paris.

Détail: Chez tous les Droguistes & Pharmaciens.

GOUDRON DE GUYOT

LIQUEUR CONCENTRÉE ET DOSÉE

M. Guyot est parvenu à enlever au goudron son âcreté et son amertume insupportables et à le rendre très-soluble. Mettant à profit cette heureuse découverte, il prépare une liqueur concentrée de goudron, qui, sous un petit volume, contient une grande proportion de principes actifs.

Le Goudron de Guyot a donc tous les avantages de l'eau de goudron ordinaire, sans en avoir les inconvénients. Il suffit d'en verser une cuillerée à café dans un verre d'eau pour obtenir à l'instant un verre d'excellente eau de goudron sans goût désagréable. Chacun peut ainsi préparer soi-même son eau de goudron au moment du besoin, ce qui offre économie de temps, facilité de transport et évite le mauvais goût et désagréable du goudron.

Le Goudron de Guyot remplace avec avantage bien des tisanes plus ou moins inertes, dans les cas de rhumes, bronchites, toux, catarrhes.

Le Goudron de Guyot est recommandé dans les maladies suivantes:

EN BOISSON. — Une cuillerée à café pour un verre d'eau, ou deux cuillerées à bouche par bouteille:

BRONCHITES
CATARRHE DE LA VESSIE
RHUMES
TOUX OPINIATRE
IRRITATION DE POITRINE
COQUELUCHE
MAUX DE GORGE

EN LOTION. — Liqueur pure ou étendue d'un peu d'eau.

AFFECTIONS DE LA PEAU
DÉMANGEAISONS
MALADIES DU CUIR CHEVELU

EN INJECTION. — Une partie de liqueur et quatre parties d'eau (attiédie tiède ou froide).

ÉCOULEMENTS ANCIENS OU RÉCENTS
CATARRHE DE LA VESSIE

Le Goudron de Guyot a été expérimenté avec un véritable succès dans les principaux hôpitaux de France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu, que, par les temps chauds, il constitue la boisson la plus hygiénique, et surtout pendant les temps d'épidémie. Une instruction accompagne chaque flacon.

Dépôt à la Nouvelle-Orléans, [illegible]

A Paris, maison L. Frère, rue Jacob, 19